

Administration Communale d'Esch-sur-Sûre

1, an der Gaass L-9150 Eschdorf

www.esch-sur-sure.lu

Publié le 25 mars 2024

Commune d'Esch-sur-Sûre

Enquête de commodo et incommodo

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande a été présentée par la société Goblet Lavandier & associés s.a. au nom et pour le compte de l'administration communale d'Esch-sur-Sûre relative à l'exploitation d'un hall sportif au sein du Campus Scolaire à Eschdorf sis à L-9150, Um Heischterwee 1.

La demande et les plans y relatifs sont déposés à l'inspection du public à la maison communale **du 25 mars 2024 au 9 avril 2024 inclus**.

Toute personne qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations contre le projet en question, est invitée à adresser son recours par écrit au collège des bourgmestre et échevins pour le 9 avril 2024 au plus tard.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué entendra les intéressés à la maison communale le mercredi 10 avril 2024 de 10.00 à 11.00 heures.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le Secrétaire,

le Bourgmestre,



